

PROJET DOCUMENT
D'ORIENTATION

26^{ème} CONGRES CGT 82
15/16/et 17 juin 2021



INTRODUCTION

Chers Camarades,

Les 15/16/et 17 juin 2021 les Syndicats CGT du 82 seront réunis en Congrès. Comme nous l'avons toujours fait dans ce département, il est proposé aux organisations départementales un document de réflexion et non un document d'orientation. Il devra permettre de faire vivre les débats dans chacune des organisations et de les poursuivre durant nos travaux.

Sans être exhaustif, il devra être enrichi par les interventions des délégués et les débats du Congrès.

La période que nous traversons nécessite que nous ayons une analyse, la plus complète possible, de la situation politique et sociale et que nous réaffirmions notre contenu revendicatif. Nous devons également pousser notre analyse et notre réflexion collective afin de déterminer ensemble, non seulement quelle CGT nous voulons mais surtout, de quelle CGT les travailleurs ont besoin avec l'objectif de partager et porter tous ensemble les axes et stratégies politiques que le Congrès aura défini pour les 3 années à venir.

Le système capitaliste enfonce notre pays dans une crise qui affecte, au-delà des aspects économiques et sociaux, l'ensemble de la société, ce qui rend d'autant plus d'actualité la démarche de la CGT basée sur la double besogne : la réponse aux besoins immédiats et l'émancipation totale par la transformation de la société.

SOMMAIRE

I. Face à l'attaque globale, un socle revendicatif commun

- Contexte Social

II. Nos ambitions revendicatives

1. Un Pacte de progrès social dans le Tarn et Garonne
2. Tous ensemble au service de nos intérêts communs
3. International

III. Des enjeux départementaux

- Services Publics
- Santé/Protection Sociale
- Le renforcement : la priorité pour gagner le rapport de force

IV. Rapport de force : quels moyens pour y parvenir

1. Convergences revendicatives/convergences de luttes
2. La CGT de toutes et tous
3. Des moyens financiers pour mener notre activité
4. Unité des Travailleurs

V. Quelle organisation CGT pour relever les défis



I. Face à l'attaque globale, un socle revendicatif commun

Modifications,
observations

• Contexte social

1. Notre pays est entré dans une crise politique et sociale historique. C'est la conséquence des politiques en faveur du capital, menées depuis des décennies par les gouvernements successifs qui ont patiemment détricoté notre modèle social. Ce ne sont pas seulement les politiques antisociales du gouvernement qui sont remises en cause mais aussi les institutions de la Vème République et leur fonctionnement. La place et le rôle des organisations syndicales et politiques sont aussi pointés, notre organisation n'y échappe pas.

2. Depuis son arrivée au pouvoir, le président Macron et son gouvernement affichent clairement leur projet au service du grand patronat et du capital mondialisé : « tordre le cou au modèle social français » avec pour objectif de faire du capitalisme la fin de l'histoire.

3. Ces choix politiques ne font que réduire nos capacités de production, livrent les Services Publics à l'appétit des marchés financiers, détruisent notre système de Sécurité Sociale et dégradent les conditions de vie et de travail des salariés, des retraités, des privés d'emplois et des jeunes.

4. Le président, son gouvernement et sa majorité accélèrent la politique de casse :

De Fonction Publique et donc de tous les Services Publics ;

Du secteur des transports, de l'énergie ;

De notre Sécurité ;

Des droits et des garanties collectives.

5. Ces lois à peine entérinées, patronat et gouvernement tentent de mettre en œuvre des licenciements de masse en un temps record comme dans la grande distribution ou dans la Fonction Publique. Les restructurations et les licenciements très souvent camouflés par des départs dits volontaires.

À cette offensive contre tous les droits et conquises sociales qui constituent la base de notre modèle social s'ajoutent la baisse du pouvoir d'achat pour des millions de retraités, le blocage du SMIC, des salaires qui stagnent voire reculent, le gel du point d'indice dans la Fonction Publique depuis plus de 10 ans, la multiplication des contrats précaires (CDI), la diminution des minima sociaux et le flicage des privés d'emplois présentés comme des fraudeurs !

6. Le président des riches maintient sa politique d'injustice fiscale, réaffirme ne pas réinstaurer l'ISF, baisse les impôts sur les sociétés. Il augmente les impôts et taxes les plus injustes pour les ménages (CSG, TVA...) alors qu'il affaiblit l'impôt sur le revenu qui demeure l'impôt le moins injuste (il prend davantage en proportion du revenu aux riches qu'aux pauvres).

S'ajoute à cela plus de 230 milliards d'€ d'exonérations et de cadeaux fiscaux offerts chaque année au patronat (ex : 100 milliards d'€ de Crédit Impôt Compétitivité Emploi - CICE) et les 80 milliards d'€ de fraude et d'évasion fiscale.

7. Pour les entreprises du CAC 40, ce sont +9,3% de bénéfices entre 2010 et 2017, 57 milliards d'€ de dividendes versés aux actionnaires en 2018 et pour le monde du travail, ce sont 9 millions de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, 11 millions de personnes privées d'emplois et précaires qui s'enfoncent chaque jour un peu plus dans la pauvreté et la misère (baisse de 1,2% de la consommation des produits alimentaires : INSEE).

Qui peut encore affirmer aujourd'hui qu'il n'y aurait pas d'argent pour satisfaire toutes les réponses aux besoins sociaux, que l'exigence d'une autre répartition des richesses n'est pas juste et que la lutte des classes n'existe plus ?

8. Pour imposer leurs choix et parce que les enjeux de la période sont nombreux, tous les moyens sont mis en œuvre. Gouvernement et MEDEF s'attaquent aux libertés individuelles et collectives.

9. Pour tenter de faire taire toutes oppositions à leur politique, gouvernement et patronat utilisent les méthodes les plus réactionnaires. Un nouveau cap est franchi dans la répression.

10. Personne n'est épargné, ni les jeunes, ni les retraités, ni les gilets jaunes, ni notre organisation, ni ses militants, ni ses dirigeants : provocation, mépris, humiliation, violence, répression, agression, arrestation.

11. Cette violence d'État et patronale, nous l'avons vécue dans notre département !

12. Ceci se déroule dans un contexte de montée, partout en Europe, des idées d'extrême droite, engendrées par la désespérance que nourrissent les politiques capitalistes. Nous nous souvenons que le capital a toujours fait le choix du fascisme pour imposer la soumission aux politiques servant ses intérêts.

13. Il s'agit d'attaques politiques sans précédent, face à cela le monde du travail résiste : les luttes se multiplient, les mobilisations s'enracinent.

14. En novembre 2018, nous avons assisté à un mouvement social lancé et maintenu sans organisations, plusieurs milliers de travailleurs, endossant un gilet jaune ou pas, se sont mobilisés, d'abord pour dénoncer la politique fiscale qui étouffe les classes populaires. Cette contestation s'est transformée en réel mouvement social en réclamant notamment l'augmentation des salaires, le maintien et le développement des Services Publics...

15. Une partie du monde du travail s'est auto-organisée, cela doit nous questionner sur notre rôle et nos pratiques.

16. D'abord, notre capacité d'organisation du monde du travail et notamment de la partie la plus isolée et fragilisée : privés d'emploi, précaires, intérimaires, salariés des entreprises sous-traitantes... D'autre part, l'institutionnalisation de notre activité syndicale ne semble pas étrangère à tout cela, tout comme nos difficultés à interprofessionnaliser la lutte pour gagner tous ensemble.

17. La CGT a travaillé à des convergences revendicatives avec les gilets jaunes et a appelé à des actions communes où se sont côtoyés en bonne intelligence les organisations syndicales et politiques, les associations, les gilets jaunes mais aussi des jeunes, des retraités, des salariés sans gilet, dépassant tous les clivages et les oppositions dans lesquels le gouvernement voudrait nous enfermer.

18. L'enjeu est doublement important : d'une part, ne pas laisser les idées réactionnaires se propager, en faisant partager nos analyses et propositions, d'autre part, replacer la CGT comme l'outil nécessaire à la défense des intérêts de classe des travailleurs de façon permanente.

19. Notre contenu revendicatif détermine les conditions dans lesquelles nous allons mener ensemble la lutte contre l'offensive antisociale du gouvernement et du patronat.

II. Nos ambitions revendicatives

Modifications,
observations

1. « Un pacte de progrès social dans le Tarn et Garonne »

20. Un SMIC à 1800 €, l'augmentation immédiate de 300 € des salaires, traitements, pensions et minima sociaux. L'indexation des salaires sur l'indice (réel) des prix, l'égalité salariale. Femme, Hommes ! La semaine de 32h ;
21. Une Sécurité Sociale intégrale qui couvre entièrement l'ensemble des aléas et circonstances de la vie (100 % maladie, accident du travail et maladie professionnelle, retraite, famille, chômage, perte d'autonomie) financée par les cotisations, la suppression de la CSG et la mise à contribution des revenus du capital ;
22. L'arrêt de l'évasion fiscale, arrêt des cadeaux fiscaux tel que le CICE (100 milliards) aux entreprises, rétablissement de l'ISF (Impôt Sur la Fortune). La baisse de la TVA sur les produits de première nécessité ;
23. Une fiscalité plus juste, mettant à contribution les hauts revenus pour développer les Services Publics, garants de la cohésion sociale et l'égalité de traitement sur l'ensemble du pays ;
24. La sortie du secteur marchand de l'énergie, l'eau, la santé, l'éducation, la protection de l'enfance, le logement, le transport, les télécommunications et activités postales ;
25. La réappropriation sociale des entreprises et en premier lieu celles ayant une importance stratégique afin de décider collectivement de ce que l'on produit et comment ;
26. Une planification industrielle en termes notamment d'utilisation des ressources pour permettre une véritable transition écologique et favoriser la relocalisation des productions au plus près de la consommation ;
27. Baisse immédiate des prix des carburants et un prix unique fixé par l'État dans tout le pays ;
28. L'arrêt de la répression d'État, l'amnistie pour les manifestants arbitrairement condamnés et pour les militants syndicaux sanctionnés par le patronat. Pas touche au droit de manifestation ;
29. L'abrogation des réformes qui détricotent le droit du travail, la protection des salariés et détruisent les Services Publics ;
30. Le renforcement du Statut pour préserver l'indépendance du fonctionnaire, la garantie de ses droits et la qualité du service rendu.

2. Tous ensemble au service de nos intérêts communs

31. Parce que la CGT porte un syndicalisme de transformation de la société, aucun champ de la société ne doit échapper à nos analyses, critiques et revendications. Rien de ce qui concerne les travailleurs dans ou hors de l'entreprise ne nous est étranger.

32. De même, l'accès au logement, à la mobilité, à la culture, au sport, aux loisirs... pour les travailleurs actifs ou privés d'emploi, les retraités, les jeunes, doit être pris en compte dans notre activité, tout comme la lutte contre les discriminations, le racisme et tous les fascismes. Tout ce qui divise les travailleurs et la population et participe à renforcer le capital doit être combattu sans relâche.

33. Aucune catégorie de salarié, aucune profession n'est épargnée par la régression sociale que tentent d'imposer gouvernement et patronat. Chaque loi, chaque réforme, même si elles semblent concerner une catégorie, une profession, finissent par impacter tout le monde. À titre d'exemple : la réforme du Service Public Ferroviaire ne concerne pas que les cheminots, nous allons tous subir l'augmentation des tarifs, la réduction de l'offre. Les mesures contenues dans la loi travail de 2016 qui ne concernait que le privé, tentent désormais d'être imposées au public à travers le projet de loi Dussopt.

34. Notre syndicalisme étant basé sur la réponse aux besoins des travailleurs et de la transformation de la société contrairement au syndicalisme autonome, la CGT s'est construite sur la volonté de rassembler l'ensemble d'une classe sociale, celle des salariés, du fait de la conscience que nous avons des intérêts communs à défendre. Le fédéralisme qui régit la vie de notre organisation ne peut donc se comprendre que par ces deux facettes : d'une part, la liberté de décision de chaque organisation, d'autre part, la recherche permanente de travail commun par les intérêts partagés qui nous lient. C'est ce qui « fait confédération ».

35. En ce sens, distinguer trop fortement, voire à l'extrême, opposer la revendication « professionnelle » et la revendication « interprofessionnelle », c'est reculer sur notre démarche de réponse aux besoins des salariés et de transformation de la société.

36. Il ne s'agit pas non plus de nier les différents champs revendicatifs. Ainsi, il y a des revendications d'entreprise qui existent en même temps que des revendications communes. Comme il y a des revendications d'entreprise qui peuvent devenir des revendications communes et inversement.

37. Trop souvent, les revendications et mobilisations professionnelles sont opposées aux revendications et mobilisations interprofessionnelles, l'ancrage à l'entreprise est opposé à la convergence des luttes. S'il peut difficilement y avoir de mobilisations interprofessionnelles sans mobilisations dans les entreprises et services, ne pas prendre en compte la dimension interprofessionnelle c'est prendre le risque d'un dangereux repli corporatiste dans l'entreprise. C'est là que patronat et gouvernement veulent nous amener, comme l'illustrent les lois et mesures prises ces dernières années (vider les Conventions Collectives de leurs contenus pour favoriser la négociation à l'entreprise...).

38. Un socle revendicatif commun et des luttes convergentes ne peuvent être qu'un plus pour chacun. Quand l'attaque est globale, la riposte globale devient même indispensable pour gagner.

39. Gagner la bataille sur les salaires dans l'entreprise sera d'autant plus facile que nous imposerons une revalorisation du SMIC et des grilles conventionnelles de haut niveau.

La réduction du temps de travail à 32 H est une revendication qui demande à être nourrie par le vécu dans les entreprises. Combien d'emplois supprimés dans l'atelier, le service, alors que la charge de travail a augmenté pour chaque salarié. Gagner la réduction du temps de travail sera d'autant plus à notre portée que nous saurons la porter partout, de l'entreprise au plan national.

40. Parce qu'on n'a jamais rien gagné en discutant avec les patrons (dialogue social), c'est par la lutte que nous préserverons nos acquis et imposerons la satisfaction de nos revendications.

41. Il est indispensable et nécessaire de construire un processus de lutte à partir d'une stratégie lisible et partagée qui s'appuie sur notre démarche revendicative.

3. International

42. Ce sont les mêmes logiques qui opèrent à l'échelle internationale : partout dans le monde ce sont des patrons, des actionnaires et des banques qui ont entre leurs mains les outils de production, alors que partout sur la planète ce sont les travailleurs qui créent les richesses.

43. Tous les rapports sociaux sont tronqués cela nous impose de travailler pour arracher du salaire alors qu'eux dirigent pour accroître leurs profits.

44. Nous devons converger avec les travailleurs de tous les pays pour plusieurs raisons :

45. Premièrement parce que nous avons un ennemi commun : l'économie mondiale qui est structurée par ces grands monopoles et oligopoles que nous connaissons tous et qui dominent chaque branche de production !

46. Le rouleau compresseur Capitaliste a une puissance telle qu'il parvient à imposer sa volonté à une grande partie de la planète, à piller nos ressources, à détruire l'environnement, à imposer et dessiner les frontières qui l'arrange, à imposer son histoire, son idéologie, sa morale, sa culture, sa propagande et à tout faire pour que les états ne soient que de simples outils à son service. Preuve de l'instrument de domination qu'il est, il fait pression sur les états, en imposant directement des politiques à son service et en remettant en cause tout gouvernement qui mettrait en place des réalisations en faveur de notre classe. En témoignent les tentatives de déstabilisation des Etats-Unis sur le Venezuela et sur Cuba, c'est ce qu'on appelle l'impérialisme.

47. L'impérialisme qui est meurtrier c'est une barrière qui rend d'autant plus difficile l'union des peuples car il envoie des travailleurs mourir sur des champs de bataille avec pour seul objectif d'obtenir des coûts de production plus faibles. Il exacerbe les sentiments nationalistes pour que des soldats, très majoritairement recrutés au sein de la classe ouvrière internationale, se battent entre eux.

48. Nous devons converger au-delà des frontières parce que nous sommes mis en concurrence : souvent les entreprises préfèrent s'implanter là où les travailleurs ont le moins de droits et donc là où les bas salaires permettent les plus grands profits. À l'inverse, les travailleurs qui ont le malheur de naître en zone de guerre et de misère sont contraints de quitter leur pays et à chercher refuge ailleurs. Il est donc nécessaire

que chaque droit conquis dans chaque entreprise, dans chaque pays, soit étendu à tous les travailleurs, par-delà même les frontières.

49. Sur le plan européen, les travailleurs et la population subissent les mêmes choix politiques. Les gouvernements réactionnaires et le grand patronat, organisés au sein de l'Union Européenne, contraignent les états à réaliser de véritables cures d'austérité avec les conséquences que l'on connaît sur les inégalités, la précarité et la pauvreté que cela engendre chez les travailleurs.

50. Au niveau de notre département, nous pourrions envisager un Colloque International sur le thème « quelles luttes, quelles solidarités internationales pour gagner le progrès social, la justice sociale et la paix » ! Ce serait une première pour notre département et une réussite, si nous avons pour objectif de 200 Camarades, en invitant des délégations internationales issues de pays et de différentes affiliations internationales : telles que Confédération Européenne des Syndicats (CES), Confédération Syndicale Internationale (CSI), Confédération Syndicale des Amériques (CSA), Fédération Syndicale Mondiale (FSM). Ces rencontres, ces échanges, pourront démontrer la nécessité d'amplifier le travail sur ces questions.

51. L'UD CGT du 82 doit réfléchir à ses affiliations internationales pour gagner en efficacité. Il ne s'agit pas d'opposer les affiliations internationales entre elles. Notre démarche est et restera unitaire et s'inscrit dans le prolongement du 52ème Congrès Confédéral qui réaffirme la démarche de la CGT de travail commun avec toutes les organisations internationales : CES, CSI, FSM.

52. L'Union Départementale est ouverte à travailler avec toute organisation syndicale à travers le monde qui partage ses valeurs de progrès social et pour cela la FSM est bien entendu une fédération syndicale qui nous est proche, tant sur ses contenus revendicatifs que sur ses modes d'actions. Forte de plus de 100 millions de syndiqués, elle se revendique d'un syndicalisme de lutte de classes et de transformation sociale.

53. C'est en ce sens que nous proposons de mettre en débat à notre Congrès l'adhésion de l'Union Départementale à la Fédération Syndicale Mondiale.

III. Des enjeux départementaux

54. Toutes nos industries, nos Services Publics et les activités induites sont menacés, voir disparues, pouvant entraîner la casse de plusieurs milliers d'emplois dans notre département, la remise en cause d'un grand nombre d'activités économiques, la casse de nos outils de production et la perte de savoir-faire. C'est le cas à la SNCF, la filière transport et logistique, la Centrale de Golfech les organismes de formation professionnelle, la santé publique et privée, la grande distribution, la métallurgie et le secteur de l'énergie, les Services Publics, la filière agroalimentaire... pour ne citer qu'eux.

55. Ces 3 dernières années, ce sont plusieurs centaines d'emplois directs et indirects qui ont été supprimés et des centaines qui demeurent encore menacés. De plus, alors que se côtoient dans notre département les plus grandes inégalités sociales, l'attaque des Services Publics et de la Sécurité Sociale aggrave encore ces inégalités.



Services Publics

56. La réponse aux besoins fondamentaux de la population doit impérativement être démarchandisée, financée par les richesses que nous créons.

57. Les Services Publics, les Fonctions Publiques et le secteur public ont été fortement développés à la Libération de 1945 et renforcés au début des années 1980 (nationalisations, statut des fonctionnaires...).

58. Depuis, les attaques contre ces secteurs se sont multipliées, les gouvernements successifs ont appliqué les principes de gestion du secteur privé qui s'opposent fondamentalement aux principes fondateurs des services publics :

- Égalité d'accès ;
- Indépendance des agents ;
- Continuité territoriale...

59. Cette libéralisation des Services Publics a pour effet :

- des inégalités accentuées, un accès aux services essentiels rendus plus difficile
- une aggravation de la situation pour les habitants des zones fragiles,
- une diminution de l'emploi public qui est utile et non délocalisable ainsi qu'une fragilisation du statut des travailleurs du public et du privé,
- une gestion plus opaque sous couvert de confidentialité qui accompagne la concurrence ;
- le démantèlement du statut général des fonctionnaires

60. Dans notre département rural, l'éloignement de nos services publics et les difficultés de mobilité ne font qu'accroître le sentiment d'abandon et de discrimination d'une grande partie de la population !

61. De même que se creusent les inégalités en matière de transports, d'accès au logement etc.

Cette rupture de lien social a pour conséquence la montée des idées nauséabondes et réactionnaires de l'extrême droite !

62. Les services publics de proximité et de qualité doivent répondre aux attentes et besoins des populations et de l'intérêt général, préservés et développés sur tout le territoire. Ils doivent être dotés de personnels en nombre suffisant, bénéficiant du statut général des fonctionnaires, disposant de moyens et équipements nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Les services publics ne sont pas une marchandise ils sont le socle du bien vivre ensemble !

Santé / Protection Sociale

63. Pour un droit à l'accès à la santé de qualité pour tous et pour une sécurité sociale de haut niveau il est impératif de rompre avec les logiques marchandes.

Tout cela est devenu une évidence notamment lors de la pandémie de COVID que nous avons vécu au printemps dernier et cette crise sanitaire peut se reproduire. Les différentes réformes hospitalières, tout comme les attaques contre notre Sécurité Sociale, mettent en danger l'accès aux soins et aggravent la misère dans notre département.



64. Sur la totalité du département, seuls 3 établissements hospitaliers publics demeurent, au profit d'un développement du secteur privé exponentiel.

La mise en place des GHT aggrave cette situation car l'objectif est d'en finir avec l'Hôpital Public de proximité pluridisciplinaire menaçant tous les établissements. Cette attaque se traduit par la fermeture de services de l'hôpital de Moissac par exemple !

65. Que ce soit dans le public ou le privé la prise en charge des patients est déshumanisée et la qualité des soins dégradée tant le manque de personnel est criant et les conditions de travail détériorées.

66. Les Organismes Sociaux ne sont pas épargnés : réductions d'effectifs, fermetures d'accueils Le Régime Social Indépendant (RSI) se voit ainsi transféré sans aucun moyen à la CPAM, le service social de la CAF est démantelé. Cette situation est intolérable et inacceptable, d'autant plus dans un département dont 40 % des allocataires ne vivent que des prestations familiales et plusieurs milliers sont bénéficiaires du RSA. Cette logique de la marchandisation de la santé se retrouve malheureusement dans la gestion mutualiste, menaçant les activités des centres de santé.

67. C'EST POURQUOI NOUS REVENDIQUONS :

- Un financement de la Sécurité Sociale assis sur les cotisations et non sur l'impôt ;
- La mise à contribution des revenus du capital au même taux de cotisations que les revenus du travail ;
- D'aller vers le remboursement à 100 % par l'Assurance Maladie ;
- La suppression de toutes les exonérations de cotisations sociales et réorienter les financements publics vers la création d'emplois ;
- D'intégrer dans la Sécurité Sociale le risque lié à la perte d'autonomie ;
- La fin du paritarisme et le retour aux élections des Administrateurs Salariés par les travailleurs ;
- De sortir du financement à l'acte (T2A ou tarification à l'activité) pour passer à un financement forfaitaire basé sur la réponse aux besoins des populations ;
- Le développement et le maintien d'un maillage d'hôpitaux de proximité (établissements dotés d'un service d'urgence, d'une maternité, de services de médecine et de chirurgie de soins de suites et de structures pour les personnes âgées : EHPAD).

LE RENFORCEMENT : LA PRIORITE POUR GAGNER LE RAPPORT DE FORCE

68. Pour être fort chez soi, il faut être fort partout. Il ne s'agit pas que d'une phrase, c'est une réalité. Nous comptons environ 2500 syndiqués dans le département, que se passerait-il avec le double ? Quelles perspectives et avancées aurions-nous pu gagner pour l'ensemble des travailleurs Tarn-et-garonnais ?

Dialogue social sauce patronale

69. Le syndicalisme n'échappe pas au « politiquement correct ». Qui n'a pas entendu l'expression « dialogue social » qui nous est mise à toutes les sauces ? La réalité est toute autre dans nos entreprises, nos services et établissements. Ce à quoi nous sommes toutes et tous confrontés, c'est un monologue patronal !

Contrer les reculs sociaux successifs

70. Une fois de plus, la pandémie a permis de faire deux constats. Dans les endroits où nous sommes organisés, les passages en force des directions ont pu être freinés et évités. Grâce à l'action de nos élus et mandatés, à la mobilisation de nos syndiqués, les salariés ont pu bénéficier de la mise en place des moyens de protection nécessaires. Il en a été rarement de même dans les déserts syndicaux et beaucoup de salarié-e-s sont devenus des rats de laboratoires en termes d'attaques sur leurs droits et au risque de leur santé.

Si la période a mis en exergue cette situation, c'est bien ce qu'il se produit réellement tous les jours dans notre département qui compte énormément de TPE et PME.

Nous renforcer dans nos syndicats forts, nous déployer pour combler nos faiblesses.

71. Pour gagner un meilleur rapport de force, notre département peut s'appuyer sur des bastions historiques forts en termes de syndicalisation. Pour autant, et puisque rien n'est acquis, nos syndicats doivent faire du renforcement une réelle priorité.

72. Nous savons que les élections professionnelles constituent un baromètre qui permet de mesurer notre audience dans une entreprise ou un établissement. Le nombre de voix obtenues va très souvent bien au-delà du nombre de nos syndiqués. Devons-nous nous en contenter ?

73. Parce que la CGT est une organisation confédérée, nos syndicats, nos syndiqués doivent sortir de leur pré-carré. Combien de salariés n'ont jamais vu la CGT et sont confrontés quotidiennement à des patrons voyous ?

74. Il faut profiter de cette période inédite qui a fait s'ouvrir les consciences de bon nombre de salariés pour mettre en avant toutes nos propositions, du local au global, et gagner des adhésions en s'appuyant sur notre démarche revendicative. Nous devons décider d'un ciblage qui sera la priorité de tous les syndicats du département pour les trois prochaines années.

IV. Rapport de force : quels moyens pour y parvenir

Modifications,
observations

CONVERGENCES REVENDICATIVES/CONVERGENCES DE LUTTES

75. Ce sont les besoins exprimés par les syndiqués et les salariés, retraités, privés d'emploi, qui sont au centre de la revendication, qui permettent de construire des cohérences revendicatives, les convergences et les solidarités du Syndicat jusqu'à la Confédération.

76. Face aux besoins d'une riposte générale à l'attaque globale, face à un potentiel repli « corporatif » dans les professions ou à un fatalisme inavoué, face au risque de luttes dont nous serions bien sûr solidaires mais qui risqueraient d'apparaître isolées, la CGT 82 a choisi de travailler les cohérences revendicatives.

77. Il s'agit de travailler les contenus revendicatifs, les transversalités et les complémentarités entre secteurs d'activité, à tous les niveaux et dans toute la CGT.

Les coopérations et les convergences cela se gagne, c'est une bataille avec des actes de directions qui relèvent de la responsabilité des syndicats, avec l'implication des syndiqués comme auteurs/acteurs et donc décideurs.

78. Le travail croisé entre les Syndicats, les Unions Locales, l'Union Départementale et les Fédérations permet de construire ces cohérences revendicatives du local au national voire à l'international. Pour construire **une CGT forte, et renouer avec notre syndicalisme révolutionnaire, de masse, de lutes et de classe !**

2. La syndicalisation de toutes et tous, pour une véritable transformation sociale !

79. **La syndicalisation de l'ensemble du monde du travail est un enjeu pour renforcer la CGT et construire le rapport de force, à tous les niveaux, du Syndicat jusqu'à la Confédération, il y a besoin d'actes de direction pour mettre en œuvre une politique ambitieuse de renforcement de la CGT.**

80. Le renforcement de la CGT est également déterminant pour la représentativité et la place de la CGT, de l'entreprise jusqu'au niveau national et interprofessionnel.

81. Nous avons besoin de toutes et tous nos syndiqués pour porter nos revendications dans les entreprises et les établissements pour toutes les catégories professionnelles, les retraités, les cadres, les jeunes, ainsi que les privés d'emploi.



• LES RETRAITÉS

82. Les retraités sont fortement pressurés et maltraités par une politique injuste et un choix de répartition des richesses au profit des plus fortunés. Alors que plus de 3 millions de retraités vivent sous le seuil de pauvreté, le gouvernement poursuit ses attaques (pensions bloquées et désindexées de l'inflation, augmentation de la CSG de 25%...). Le droit de se loger, de se soigner, l'accès aux transports, à la culture, aux loisirs est fortement remis en cause.

83. Le syndicalisme retraité au sein de notre Union Syndicale départementale est non seulement nécessaire pour la satisfaction des revendications de retraités mais aussi pour le renforcement de la CGT, La continuité revendicative et syndicale est un enjeu majeur au sein de tous nos syndicats, utile à la mise en œuvre de la riposte globale que toute la CGT doit construire. Cela implique d'en faire l'affaire de toutes et tous.

• LES PRIVÉS D'EMPLOI ET PRÉCAIRES.

84. Le capitalisme ne lutte jamais contre le chômage, il l'organise avec la complicité des gouvernements successifs au service du patronat pour faire baisser les salaires de tous les travailleurs et les obliger à travailler dans des conditions toujours plus lamentables.

85. Ce chômage de masse jette dans la pauvreté et l'isolement des pans entiers de la population. Plus les travailleurs sont pauvres plus ils sont contraints d'accepter des emplois précaires.

86. Pour combattre la précarité nous devons impliquer dans l'action collective des travailleurs qui, sont dans notre entreprise en intérim, en contrat court, en stage, en temps partiel imposé etc. ! Comment les aider à sortir de l'isolement pour les impliquer dans la lutte générale pour l'émancipation des travailleurs. Voilà les enjeux de la syndicalisation des privés d'emploi et précaires.

87. Le chômage et la précarité sont des problématiques qui concernent l'ensemble des travailleurs. C'est l'affaire de la CGT tout entière.

• LES INGÉNIEURS, CADRES, TECHNICIENS ET AGENTS DE MAÎTRISE

88. La CGT est l'organisation syndicale de tout le salariat et fait vivre la communauté d'intérêts des salariés en permettant aux ingénieurs, cadres et techniciens de défendre leurs revendications en partant de leur situation de travail tout en garantissant la convergence revendicative avec les autres catégories.

Pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles, les salaires restent le point central de la contradiction entre le capital et le travail.

89. On le constate dans toutes les entreprises, les conditions de travail et la santé des salariés se dégradent. L'exigence patronale perpétuelle de nouveaux gains de productivité aboutit à une intensification accrue des cadences. Les catégories ICTAM subissent cette dégradation tout autant que les ouvriers employés. Les réorganisations permanentes, les objectifs inatteignables jugés sur le comportement et la manière de faire, aboutissent à une organisation du travail qui ne laisse aucune

marge d'adaptation et de liberté dans leur travail aux salariés. Donner du sens à son travail est anéanti. Cette dégradation des conditions de travail entraîne chez les ICTAM de nombreux troubles psychosociaux, des dépressions allant jusqu'au suicide.

90. Enfin, les ICTAM représentent plus de 40% du salariat. Devons-nous et pouvons-nous nous en passer dans le rapport de force et au cours de nos élections professionnelles ?

91. Ainsi Permettre aux ICTAM, en partant de leur rapport spécifique à leur travail, de construire leurs revendications, en se donnant les moyens de la convergence avec les autres catégories professionnelles nous devons continuer notre démarche revendicative et de syndicalisation des ICTAM.

• LA PLACE DES FEMMES, L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE.

92. La moitié des salariés sont des femmes et leur quotidien est toujours marqué par les inégalités salariales, la précarité et les violences sexistes et sexuelles.

93. Elles subissent des différences de rémunérations pouvant aller jusqu'à 27 %.

94. 52% des femmes sont concentrées dans 12 des 87 familles professionnelles, dévalorisées socialement et financièrement, où les qualifications et la pénibilité ne sont pas reconnues (dont les « premières lignes »).

95. 80% des femmes disent être victimes de sexisme au travail, 20% de harcèlement sexuel au travail, 10 viols ou tentatives de viol ont lieu chaque jour en France sur un lieu de travail.

96. Elles sont touchées par la précarité et le temps partiel imposé, le chômage plus que les hommes. Leurs carrières sont plus souvent plafonnées, bloquées...

97. La CGT, en combattant ces discriminations, dans l'entreprise mais également dans l'organisation, doit continuer à travailler à une culture d'égalité entre les femmes et les hommes. De la formation à la vie professionnelle ou en société, les stéréotypes renforcent les inégalités.

98. Notre démarche doit nous permettre de nous renforcer là où nous sommes déjà présents et de nous implanter là où nous sommes absents dans les entreprises et les établissements, en travaillant les convergences à partir des spécificités des ICTAM, des retraités, des privés d'emploi, sans oublier l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour être plus forts nous avons besoin d'être plus nombreux et obtenir de nouvelles conquêtes sociales suppose plus de conquérants.

• FORMATION SYNDICALE

99. Il est peut-être banal de vouloir réaffirmer que la bataille des idées est au cœur de l'affrontement de classe tant la propagande gouvernementale et patronale est à l'œuvre depuis un certain nombre d'années.

100. La formation syndicale est un des premiers vecteurs d'émancipation des travailleurs, nous devons gagner de nouveaux droits et utiliser tous les moyens à notre disposition.



101. Aucune formation syndicale à la CGT ne peut être que technique, il est nécessaire d'intégrer un contenu politique qui défende la nécessité de notre syndicalisme de classe et de masse intégrant nos orientations et nos décisions.

102. En effet la classe n'existant et n'agissant que si elle a conscience d'elle-même, notre syndicalisme de classe, de masse, indépendant et démocratique a donc l'immense responsabilité d'élever les consciences des salariés pour qu'ils défendent leurs intérêts.

103. L'organisation syndicale n'a pour seule arme que la diffusion de son information et la construction de formations pour les syndiqués et les salariés.

104. Si les formations générales sont en train d'évoluer dans leur forme et leur contenu, elles doivent permettre de former des militants et des dirigeants pour nos organisations. Tous les syndiqués participant au niveau général devraient devenir des militants dans leur Syndicat et leur Union Locale, participant ainsi au renouvellement des militants et à la rotation démocratique des responsabilités.

105. Nos reculs dans ce domaine ne sont pas étrangers à nos reculs en termes de vie syndicale.

106. Il nous faut donc redoubler d'efforts pour que le maximum de syndiqués puisse avoir accès à ces formations.

107. Les formations plus techniques (CSE, Prudis, etc.) ainsi que plus spécifiques (formations de 1^{ers} dirigeants, etc.) sont un complément nécessaire au parcours général mais ne peuvent se suffire à elles-mêmes. Trop de camarades formés « en urgence » se dispensent par la suite de suivre toutes les formations qui leur permettraient de mener le débat avec en tête notre démarche revendicative. C'est aussi une des causes de notre affaiblissement politique.

108. Enfin, il nous faut réfléchir sans cesse aux formations et journées d'études « spécifiques » que nous imposent parfois les thèmes d'actualité. Faire par exemple des demi-journées sur la Sécurité Sociale, avec la diffusion du film "La Sociale"

3. des moyens financiers pour mener notre activité

109. Pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui, développer notre syndicalisme de masse, de classe, démocratique, indépendant, pour gagner le progrès social, notre CGT a besoin de ressources financières.

• LES COTISATIONS DES SYNDIQUÉS AU CŒUR DU FINANCEMENT DE LA CGT :

110. Pour assurer l'indépendance financière de l'UD, la cotisation doit constituer la principale ressource de notre budget. Elle participe à notre indépendance vis-à-vis du patronat et du gouvernement. La cotisation du syndiqué est la marque de son appartenance à notre organisation syndicale c'est le premier acte de participation à la défense collective des travailleurs.

111. Les ressources issues des cotisations dépendent non seulement du nombre de syndiqués mais aussi du nombre annuel de timbres réglés au Syndicat.

112. Porter partout le niveau de cotisation mensuelle au taux statutaire de 1 % est un enjeu majeur, directement lié à l'utilité du syndicalisme confédéré et de ses

organisations. Le règlement des cotisations par le Syndicat doit se faire régulièrement pour donner à toute la CGT les moyens de son fonctionnement.

113. Pour pérenniser, développer notre activité, la question du renforcement de notre organisation est un élément indispensable pour élever le rapport de force. Plus de syndiqués, plus de cotisations, ce sont plus de moyens pour toutes les organisations pour mener l'activité revendicative.

114. **RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES** : hébergement, moyens syndicaux, subventions. Il s'agit de faire reconnaître et admettre le rôle social indispensable que joue le Syndicat dans la vie économique et sociale du pays.

ex: la situation de la Maison du Peuple ; l'indépendance financière nous permettrait d'acquérir de nouveaux locaux tout en continuant la lutte pour garder la maison du Peuple et la reconquérir.

115. **RESSOURCES EXCEPTIONNELLES** : solidarités, souscriptions, manifestations nationales... Celles-ci font appel à la démarche volontaire des salariés, elles contribuent à responsabiliser le monde du travail sur la nécessité de ressources et l'engagement de chacun pour obtenir satisfaction.

Objectif : Initiatives culturelles à mettre en place : tournois rugby, foot, pétanque etc..

4. Unité des travailleurs

116. L'article 5 des statuts de la CGT nous rappelle sans cesse que notre organisation a vocation à rassembler l'ensemble des travailleurs, qui partagent tous les mêmes intérêts, ceux de la classe des travailleurs. Notre démarche syndicale étant basée sur la réponse aux besoins de la population, c'est par le rassemblement d'une même classe sociale que l'outil syndical peut porter la défense des intérêts individuels et collectifs.

117. Pour la CGT, l'unité des travailleurs a toujours été recherchée et, a toujours primé sur l'unité de ce que l'on appelle, « les appareils ». L'unité des travailleurs est pour la CGT, gage de démocratie, de force et d'efficacité dans la construction du rapport de force et la conquête des revendications.

118. Alors oui, « l'unité est un combat » et elle passe avant tout par l'unité des travailleurs.

V. Quelle organisation CGT pour relever les défis

119. Nous avons besoin d'une organisation CGT en « ordre de bataille » pour construire le rapport de force qui doit nous permettre d'obtenir la satisfaction de nos revendications et pour, comme évoqué dans nos statuts confédéraux : « défendre les intérêts immédiats des salariés et participer à transformer la société. »

120. ***Le fédéralisme s'applique non seulement aux Fédérations mais également aux Unions Départementales, Unions Locales et surtout aux Syndicats, à partir desquels s'édifie de façon démocratique toute la pyramide syndicale aboutissant à la Confédération.***

121. Les organisations de la CGT : la base du fédéralisme et de la confédéralisations est en premier lieu le Syndicat, l'Union Locale et l'Union Départementale, la Fédération, la Confédération notamment au travers du Comité Confédéral National (CCN).

Changer ou modifier ce type d'organisation conduirait à modifier ou à transformer notre stratégie syndicale.

122. Les organisations de la CGT existent pour que les syndiqués construisent leur stratégie syndicale, leurs revendications, leurs luttes sur la base de notre projet de société. N'est-ce pas cela être une organisation de classe et de masse ?

123. Les Comités Régionaux, les Unions Syndicales professionnelles Départementales ou Régionales participent, en lien avec les organisations de la CGT, à la construction et à la mise en œuvre de la démarche CGT.

124. Les organisations de la CGT n'ont jamais eu comme objectif premier d'exister en rapport aux territoires, aux institutions ou organisations patronales et politiques.

125. L'objectif premier est la revendication qui part du besoin des syndiqués et des salariés et qui, dans le Syndicat, structure avec l'Union Locale, l'Union Départementale et la Fédération, la coordination, la cohérence de l'activité de la CGT.

126. Ce n'est pas le niveau du rapport de force qui fait la revendication, ce sont les organisations de la CGT qui font la revendication à partir des besoins exprimés par les syndiqués et les salariés.

127. Nous avons besoin, au quotidien, de conforter ce couple revendication/rapport de force afin d'éviter toute institutionnalisation de nos organisations, dans laquelle gouvernement et patronat voudraient nous entraîner, en « privilégiant » la négociation à froid, appelée "dialogue social" au détriment du mouvement social dont le cœur est la satisfaction de la revendication.

Le Syndicat :

128. Le syndicat existe d'abord dans l'entreprise pour agir. Il doit être tourné vers le syndiqué et travailler le rapport de force avec lui avec, au centre, la démocratie syndicale.

129. Le syndicat ne peut être utile et efficace que si les syndiqués l'investissent pour créer ensemble le rapport de force, se situer en position de conquête pour que les salariés, les retraités, les privés d'emploi gagnent des droits, des conditions de travail et de vie digne.

130. Cela suppose que tous les syndiqués soient destinataires des informations, des initiatives, des mobilisations et que les débats soient menés sur tous les sujets : revendications, journées d'actions, élections, débats internes à notre organisation (congrès, fiches revendicatives, débats thématiques...).

131. Nos contenus revendicatifs ne doivent pas être perçus par les salariés de nos entreprises comme se situant en dehors des réalités qu'ils vivent. Le syndicat doit créer les conditions d'une appropriation de toutes et tous des revendications de la CGT en faisant la démonstration de leurs déclinaisons dans l'entreprise. Il ne suffit pas d'avoir raison, encore faut-il être compris et convaincants.

132. La démocratie pour rassembler, pour décider, pour agir, cela crédibilise l'utilité de s'organiser.

- **L'Union Locale :**

133. L'union locale des syndicats constitue l'autre organisation fondamentale de proximité pour les syndiqués. L'Union Locale est souvent la première porte d'entrée au Syndicat et elle est le principal outil de création de bases syndicales pour les salariés qui veulent s'organiser.

134. De ce fait, l'Union Locale est le premier lieu d'entraide entre les syndiqués et les Syndicats, de par les informations qu'ils échangent, les expériences qu'ils partagent, les notions juridiques qu'ils se transmettent et les formations qu'ils y organisent.

135. Héritières des Bourses du Travail où nos prédécesseurs dispensaient des cours d'alphabétisation pour permettre aux salariés de lire leur fiche de paie ou leur contrat quand ils existaient, il est logique qu'aujourd'hui on y retrouve des formations sur le bulletin de salaire, l'élaboration d'un tract, etc...

136. Bien ancrée dans son bassin d'emploi, l'Union Locale est le premier endroit où émerge la conscience d'intérêts partagés par les salariés de différentes professions. C'est par exemple, par cette réflexion commune, que plusieurs Syndicats ont fait le constat que l'activité économique était sur la localité. C'est à l'Union Locale que l'on constate d'abord les conséquences des menaces sur l'emploi d'une ou plusieurs entreprises dans tout un bassin d'activité.

137. L'Union Locale est donc une organisation fondamentale dans la démarche revendicative de la CGT qui porte le rassemblement des travailleurs, l'élévation des consciences par la recherche des intérêts communs, l'élaboration de perspectives répondant aux besoins des salariés et l'unité de toutes les composantes du mouvement social pour aller le gagner.

1. Le congrès décide :

138. D'organiser, dans toutes les Unions Locales du Tarn-et-Garonne, un congrès avant le prochain comité général de l'UD 82 .

- **L'Union Départementale :**

139. L'Union Départementale regroupe tous les syndicats et sections des syndicats nationaux de toutes les professions du département.

140. Les décisions concernant son activité générale dans le département sont prises en congrès.

141. *"L'Union Départementale impulse et coordonne l'activité revendicative, syndicale et le développement de la CGT, tant sur les questions générales que sur celles propres au département. Pour mener efficacement cette activité, l'UD prend toutes les mesures pour faire vivre les notions de coopération avec les organisations de la CGT. Elle prend, en fonction des situations, toutes les initiatives au niveau du département.*

142. Elle met en œuvre les orientations et décisions de la CGT en les adaptant aux spécificités et pratiques syndicales du département.

143. Elle doit donner aux mobilisations d'entreprises leur véritable dimension professionnelle et interprofessionnelle en favorisant le développement d'initiatives tout en veillant à sa coordination avec toutes les organisations du département (Syndicats/Unions locales).

144. Face à la dimension départementale des attaques du gouvernement et du patronat, l'Union Départementale se doit de proposer des objectifs revendicatifs qui s'inscrivent dans une solution globale et nationale de riposte générale. C'est une condition, à la fois pour donner à chaque lutte d'entreprise son maximum d'efficacité et pour créer les conditions de luttes coordonnées de plus grande ampleur tant sur le plan départemental, régional qu'au niveau national.



Pour toutes les raisons évoquées dans ce document, le 26^{ème} congrès décide d'une plateforme revendicative commune à tous les syndicats CGT.

Modifications,
observations

• La CGT revendique pour nos industries :

145. En Tarn-et-Garonne nous devons porter un projet de redynamisation et de réindustrialisation. En effet, toutes nos industries locales ferment les unes après les autres : Comptoir Et Scampi, Leche Pascual, Confecta, Quatrième Saison, Puissance Plus...

146. Cela nous amène à exiger la réindustrialisation, non seulement par le retour de ce qu'on nous a volé, mais aussi en implantant les industries de demain, responsables sur le plan humain et environnemental. Mettons en débat ces propositions dans et hors de l'organisation :

1. La réappropriation des richesses créées par le travail et la nationalisation du système bancaire pour financer le développement de l'industrie : investissements productifs, recherche et développement, renouvellement des savoir-faire et de l'emploi qualifié,

2. La réappropriation sociale des entreprises et en premier lieu celles ayant une importance stratégique afin de décider collectivement de ce que l'on produit et comment.

3. Une planification industrielle en termes notamment d'utilisation des ressources pour permettre une véritable transition écologique et favoriser la relocalisation des productions au plus près de la consommation.

4. L'instauration d'un bouclier social, fiscal, environnemental, c'est-à-dire une contribution financière sur chaque produit importé, calculée sur la valeur sociale du travail (salaires, cotisations, impôts, taxes environnementales), entre le pays de production et le pays de la vente. Le produit de cette contribution irait directement dans les caisses de la Protection Sociale.

5. La construction de coopérations et de solidarités dans l'intérêt mutuel des peuples, seule alternative à la mondialisation capitaliste, qui rassemble les travailleurs sans tomber dans le repli nationaliste,

6. Les richesses créées par les salariés, les mutations technologiques, doivent servir aux salariés et au financement de la Protection Sociale, permettre d'améliorer les conditions de travail et de vie en réduisant le temps de travail à 32 H sans perte de salaire. Le numérique doit servir au progrès social et ne pas être un outil au service du capital.

• Pour les salaires, pensions et minima sociaux, la CGT exige :

147. La CGT 82 considère qu'il faut à minima 2000 € pour vivre dignement.

148. L'indexation des salaires à l'indice des prix, en se basant sur un indice qui soit le reflet de la réalité.

149. Une maîtrise publique des prix pour garantir le pouvoir d'achat et le niveau de vie de tous.

150. La limitation de l'écart de salaire maximum de 1 à 10.

151. Au bout d'une carrière professionnelle, chaque salarié doit au minimum avoir obtenu le doublement de son salaire d'embauche.

152. La fin du gel des pensions du régime général et des régimes complémentaires.

153. L'indexation sur l'évolution des salaires.
Un taux de remplacement au minimum de 75 %, calculé sur les dix meilleures années de salaire et en aucun cas inférieur au SMIC.

154. Un revenu de remplacement, à hauteur de 80 % du dernier salaire avec au minimum le SMIC, jusqu'au retour à l'emploi pour tous les salariés privés d'emploi sans exception, y compris les primo demandeurs d'emploi et les salariés précaires.

155. L'égalité entre les femmes et les hommes doit être appliquée de manière effective.

**La Sécurité Sociale ne souffre pas de trop de dépenses !
Mais d'un détournement des recettes au profit des plus riches !
La Sécurité Sociale est un enjeu de Société !**

Le droit à la santé tout au long de la vie

156. La loi de financement de la Sécurité Sociale (LFSS), la loi Santé (dite Touraine) et celle de « Sécurisation de l'emploi » déstructurent l'Assurance maladie et tout le système de soins français.

157. La santé est un droit fondamental qui doit être garanti à tous. La politique de santé doit être fondée sur la réponse publique aux besoins de tous et non sur des aspects « marchands ». Pour cela la CGT exige un suivi médical régulier et accéder aux meilleurs soins issus des dernières avancées des sciences et techniques avec une prise en charge à 100% par la Sécurité Sociale.

Retraite

158. Notre système de retraite par répartition de la Sécurité Sociale constitue la meilleure garantie qui puisse être donnée à toutes les générations, les cotisations de tous les actifs financent toutes les pensions (système collectif). Le gouvernement

prévoit une « réforme » pour sortir le financement des retraites du régime de solidarité interprofessionnel et intergénérationnel. Il envisage une retraite individualisée par point, un système par capitalisation comme une assurance privée. Le niveau des pensions sera soumis aux aléas des marchés boursiers et l'âge de départ en retraite en fonction de l'espérance de vie. La CGT exige un départ en retraite dès 37,5 années de cotisations pour tous.

Allocations Familiales

159. Le financement de la branche familiale de notre Sécurité Sociale provient pour l'essentiel des cotisations sociales et de la CSG, payés à 50% par les salariés. Les diverses exonérations de ces cotisations vont contribuer à affaiblir les recettes de la Caisse d'Allocation Familiale et donc conduire à un effondrement de l'ensemble des prestations familiales (accueil des jeunes enfants, aides au logement, allocation adultes handicapés (AAH, RSA)). Pour la CGT, les prestations versées doivent l'être sans condition de ressources la CGT exige le rétablissement de l'attribution des allocations familiales dès le 1^{er} enfant.

Commenté [UC1]:

Assurance Maladie

160. Toutes les dépenses de santé doivent être prises en charge à 100% par la Sécurité Sociale dans la branche maladie : médicaments, prothèses, optique, audition, dentaire, moyens de contraception, IVG, perte d'autonomie... Pour cela, il est nécessaire de nationaliser l'industrie pharmaceutique et les entreprises de fabrication de matériels médicaux ... et de donner au service public de la recherche les moyens d'assurer ses missions indépendamment des politiques gouvernementales.

161. De même pour l'indemnisation des privés d'emploi et des retraités.

❖ Le congrès Exige :

162. Un financement de la Sécurité Sociale, Santé, Famille, Retraite, Chômage, Logement, assis sur les richesses créées par les travailleurs (salaire socialisé) que sont les cotisations et non sur l'impôt,

163. La mise à contribution des revenus du capital ;

164. La fin du paritarisme et le retour aux élections des Administrateurs Salariés par les travailleurs,

165. Supprimer toutes les exonérations de cotisations sociales,

166. L'abrogation des lois régressives (LFSS, Santé, El Khomri, Ordonnances, travail etc.).

167. Le remboursement à 100 % par l'Assurance Maladie,

168. Intégrer dans la Sécurité Sociale le risque lié à la perte d'autonomie,

169. Organiser une offre de soins de proximité publique pour en finir avec les dépassements d'honoraires : mise en place d'un seul secteur conventionné et mettre fin à la tarification à l'acte.

170. Mise sous contrôle public des secteurs de la Santé et de l'Action Sociale (Hôpital, cliniques lucratives, Centre de Santé, Médecine du travail, EHPAD, secteur aide à domicile).

171. Revenir au système de retraite par répartition indemnisé sur la base des dix meilleures années dans le privé et des six derniers mois dans le public avec 37,5 années de cotisations, incluant les années d'études, à taux plein à 60 ans et à 55 ans pour les métiers pénibles avec 75 % du salaire, sans pension en dessous du SMIC,

172. La mise en place d'un système englobant régime général et retraite complémentaire en vue de l'intégration des retraites complémentaires dans la Sécurité Sociale.

• Pour nos Services Publics

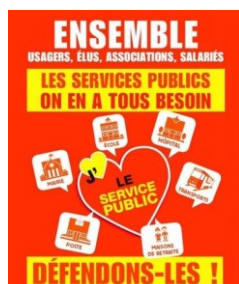
173. **Les politiques d'austérité, la réforme territoriale, celle de l'État et de l'Hôpital sont des outils d'adaptation de l'action publique aux impératifs du capital au détriment des besoins des usagers et des conditions de travail et d'emploi des agents. Ces politiques sont partout un échec et provoquent chômage, paupérisation, désindustrialisation, affaiblissement de la cohésion sociale. Il est urgent de rompre avec cette orientation destructrice !**

174. Les besoins fondamentaux de la population doivent impérativement être démarchandisés, les actionnaires doivent être sortis des processus de décisions. On nous répond : « c'est impossible, la France est endettée... ». STOP ! La dette est créée chaque jour par la création monétaire en finançant les banques privées, les profits des grands groupes et d'une infime minorité.

175. La CGT exige, que l'argent produit par les travailleurs, doit revenir aux travailleurs et servir la population, dans le cadre de l'intérêt général !

Pour développer des Services Publics répondant aux besoins de la population :

**Il faut que les secteurs indispensables aux besoins humains
Ne soient pas soumis aux intérêts financiers
Au détriment de l'intérêt général**



❖ **La CGT a identifié :**

176. Les besoins humains vitaux et/ ou/ indispensables :

- l'eau et la nourriture ;
- l'énergie (se chauffer) ;
- la santé (se soigner) ;
- l'éducation, la culture (s'émanciper) ;
- le logement (lutter contre la précarité) ;
- les transports (se déplacer librement) ;
- les télécommunications et activités postales (droit à l'information et à la communication pour tous) ;
- la collecte et le traitement des déchets., forêt, traitement des déchets, etc...).

❖ **La CGT exige :**

177. **Arrêt des cadeaux et avantages aux patrons** qui n'ont servi à rien à part enrichir les plus riches : **40 milliards d'€ par an** ont été dépensés pour le Crédit Impôt Compétitivité Emploi et le pacte de compétitivité,

178. **Renforcer les finances publiques et les douanes** pour contrôler efficacement la fraude fiscale : **80 milliards d'€ par an,**

179. **Supprimer les niches fiscales** rapporterait **50 milliards d'€ par an,**

180. **Taxer au travers de l'impôt** les plus riches et donc augmenter le nombre de tranches pour un impôt plus juste et plus égalitaire, apporterait **18 milliards d'€ supplémentaires par an.**

● **Pour nos emplois**

181. Depuis plus de 30 ans, c'est au nom de l'emploi que les gouvernements successifs justifient les cadeaux offerts aux entreprises sous forme d'exonérations de cotisations sociales, d'"aides à l'emploi", du Crédit Impôt Compétitivité Emploi...et, pour chaque cadeau, le gouvernement finance les comptes par des réductions dans les budgets sociaux et ceux des collectivités, sans aucun contrôle ni aucune contrepartie.

182. C'est aussi au nom de l'emploi, de la baisse du soi-disant coût du travail, que les gouvernements successifs nous ont imposé des lois de régression sociale : le "Pacte de Responsabilité", la "loi Macron", la "loi Rebsamen", la "loi travail"...qui détruisent les droits et garanties collectives des salariés sans pour autant créer d'emplois.

**Il faut mettre fin aux 4 000 dispositifs de détournement
Des richesses créées et de nos impôts, vers les capitalistes et les actionnaires, qui
représentent près de 240 milliards d'€ chaque année.
En comptant 2 500 € par mois, les 240 milliards détournés
Représentent le financement de 8 millions d'emplois.**

183. LE BILAN EST CATASTROPHIQUE :

Plus de 6 millions de privés d'emplois et 9 millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté. **Dans le 82, le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté de 5,2 %, la précarité explose, à l'image des contrats intérimaires qui ont augmenté de 6,9 % en 2015. La crise de la pandémie Covid-19 aggrave cette situation. Le gouvernement fait supporter en grande partie les mesures économiques mises en œuvre à destination des grandes entreprises par la Sécurité Sociale.**

184. POURTANT LES MOYENS EXISTENT :

Au 2^{ème} trimestre 2017, les plus grandes entreprises françaises cotées en bourse ont versé plus de 40 milliards d'€ de dividendes, à leurs actionnaires.

Depuis 30 ans, la part de dividendes dans la valeur ajoutée a été multipliée par 5.

Le seul souci du patronat ce sont ses profits, qui détruisent les emplois et qui appauvrissent les travailleurs. Les gouvernements qui passent restent sourds aux attentes des travailleurs. Rappelons-leur que le travail humain a une valeur sociale, il est une richesse pour les travailleurs, pour l'économie du pays et ses territoires.

185. Les travailleurs ont besoin de garanties collectives qui les protègent de la déréglementation du marché du travail imposée par les institutions internationales et l'Union Européenne au service des capitalistes.

186. Le monde est devenu, pour les multinationales, un marché. La démocratie et la souveraineté des peuples sont bafouées. La loi de la jungle financière détruit l'économie du pays, délocalise pour faire fabriquer par des travailleurs sous-payés, avec moins de contraintes sociales. Le chantage à l'emploi fait partie de leurs méthodes pour obtenir des avantages fiscaux ici ou là. L'instauration d'une règle sociale, économique, fiscale, doit permettre de mettre fin à ce règne de la finance qui se nourrit, s'enrichit, de l'exploitation d'être humain.

187. Notre leitmotiv, c'est la réponse aux besoins de la population de la naissance à la mort. Nous exigeons le droit de vivre.

188. Pour cela exigeons de travailler tous, moins et mieux : partout les 32 heures, un salaire, une pension ou un revenu décent que nous soyons retraités, privés d'emploi ou actifs, nous voulons vivre dignement.

GAGNER LE PLEIN EMPLOI, C'EST POSSIBLE, SI NOUS IMPOSONS UNE AUTRE RÉPARTITION DES RICHESSES AU SERVICE DE LA RÉPONSE AUX BESOINS, DES POPULATIONS !!

